

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02742

Numéro SIREN : 794 548 867

Nom ou dénomination : A5 PROGRAMMATION

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt 11477

SARL A5 PROGRAMMATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 2500 €
Siège social : 34 Boulevard Gaston Crémieux
13008 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 794 548 867

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2019

L'an 2019,
le 30 juin à 10 heures,

Les associés de la SARL A5 PROGRAMMATION se sont réunis en assemblée générale sur la convocation qui leur a été faite par la gérance,

Madame Julie ANDRE, associée, préside l'assemblée.

Sont présents à cette réunion, les associés figurant ci-après.

Mademoiselle Julie ANDRE représentant	20 PARTS
Monsieur André BERTHIER représentant	20 PARTS
Madame Caroline DIDIER DA CRUZ représentant	20 PARTS
Monsieur Antonio FRASSANITO représentant	20 PARTS
Monsieur Dominique RAIMBAULT représentant	20 PARTS

Total égal	100 PARTS
-------------------	------------------

Correspondant au total des parts composant le capital social.

La présidence constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social, qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour et prendre les décisions à la majorité requise.

Il est rappelé que l'ordre du jour de la présente est le suivant :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

Constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés font apparaître pour ledit exercice un résultat déficitaire de **(2 374 €)**.

Rappelle que le report à nouveau antérieur était de 5 551€ et la réserve légale antérieure de 250€.

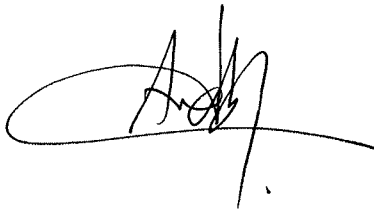
Elle décide d'affecter ce déficit comme suit :

- Affectation en "Report à nouveau" pour un montant de 3176€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

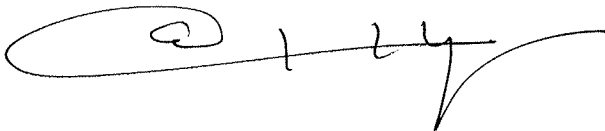
Mme Julie ANDRE



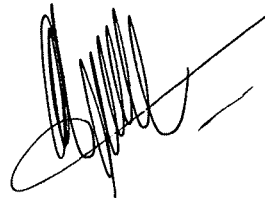
M. André BERTHIER



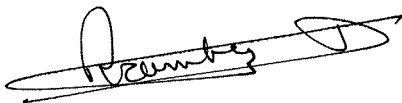
Mme Caroline DIDIER DA CRUZ



M. Antonio FRASSANITO



M. Dominique RAIMBAULT



Société à responsabilité limitée
au capital de 2500 €
Siège social : 34 Boulevard Gaston Crémieux
13008 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 794 548 867

Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du 30 juin 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

Constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés font apparaître pour ledit exercice un résultat déficitaire de **(2 374 €)**.

Rappelle que le report à nouveau antérieur était de 5 551€ et la réserve légale antérieure de 250€.

Elle décide d'affecter ce déficit comme suit :

- Affectation en "Report à nouveau" pour un montant de 3176€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La gérance

